

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**21 juillet 2011**

## **Rapport IGAS sur les organismes de planification, d'information, de conseil et d'éducation familiale. L'important est ce que l'Etat en fera !**

Le Planning Familial prend note des recommandations de ce rapport qui fait suite à celui publié début 2010 sur l'évaluation des politiques de prévention des grossesses non prévues et de prise en charge des IVG.

Le Planning Familial souligne avec satisfaction -en sa qualité d'acteur reconnu- le rôle majeur joué par les établissements d'information, de consultation et de conseil familial (EICCF) et les centres de planification (CPEF), cette réponse globale et spécialisée de la sexualité pour les populations.

Il apprécie également qu'y soit pointée, la difficulté pour ces acteurs de terrain à répondre, faute d'une organisation cohérente des politiques publiques et surtout faute de moyens, à l'ensemble des besoins. Rappelons pour mémoire que le budget alloué par l'Etat au financement des EICCF est de 2,6 M€ par an depuis 2008 après avoir été menacé d'une amputation de 42% en 2009 et que c'est grâce à la mobilisation citoyenne menée par Le Planning Familial que cette stabilité a pu être obtenue sans toutefois répondre encore aux besoins.

45 ans après la loi Neuwirth, effectivement le dispositif doit être conforté et développé. Le Planning Familial sera d'une vigilance extrême sur les mesures décidées quelle que soit la réorganisation choisie :

- Maintien de l'équité et de l'égalité territoriale
- Maintien de l'articulation du positionnement de ces structures à la charnière du social, du sanitaire et surtout, de l'éducatif
- Adéquation réelle des moyens aux besoins

Ces politiques de droit commun sont sous la responsabilité de l'Etat et doivent le rester.

Fort de ses 56 ans de pratique sur le terrain, Le Planning Familial saura prendre toute sa place dans cette réorganisation pour que l'information et l'éducation sur les sexualités, la lutte contre toutes les discriminations, les violences, les IST/Sida, l'amélioration de l'accès à une contraception choisie, à l'avortement, à la santé sexuelle... restent des politiques publiques pour toutes et tous.

### **Contacts :**

Marie-Pierre Martinet # 06 70 19 83 48

Carine Favier # 06 88 52 09 10

